



Comité directeur

Compte rendu de réunion

<u>Objet de la réunion</u> Approbation des comptes Préparation du colloque	<u>Date de rédaction</u> 19/12/2023
<u>Date / heure de début / durée</u> 09 décembre 2023 de 9h30 à 12h	<u>Rédacteurs</u> Véronique Cardineau Serge Lecroart
<u>Lieu</u> Orléans	<u>Nom du fichier</u> CD_CR_2023_12_09.pdf
<u>Participants</u> Jean-Paul SINANIAN (JPS) Jean-Jacques BODIN (JJB) Alberto CASALE (AC) Maxime CASSIS (MC) en visio Sophie CLOUD (SC) Dominique CORVAISIER (DC) Thierry DELEGLISE (TD) Hervé GAVLAK (HG) Renaud GOUZIEN (RG) en visio David LECOMTE (DL) Serge LECROART (SL) Isabelle MORTREUX (IM) Pierre REYNAERT (PR) Viviane ROUCHON (VR) Pierre SARIAN (PS) Véronique CARDINEAU (VC) Nicolas HENRIC (NH) Marc MASSE (MM) Alexandre MORAGUES (AM) <u>Absent(e)s excusé(e)s</u> Marcel DEJARDIN (MD) Eric DORIZON (ED) Florence GAILLET (FG) Hervé LACOMBE (HL) Sylvain PERRIER (SP) Delphine PIZZINAT (DP)	<u>Destinataires (A:)</u> Bureau Comité directeur DTN Secrétariat fédéral Ligues Comités départementaux

Ordre du jour

1. Mot du Président
2. Approbation des comptes 2022-2023 :
3. Contrat de délégation / DTN / ETR / Convention ligue / Convention Avenir
4. Informations sur le CM 3B U22 et féminines 2024
5. Point sur les licences et le tableau de bord
6. Point sur Cuescore
7. Colloque
8. Questions diverses – Informations des commissions

Compte rendu

Propos liminaire du Président

Le président accueille les participants et les remercie de leur présence à cette nouvelle réunion.

Il rappelle qu'il ne briguera pas un quatrième mandat de président. L'exercice de 3 mandats génère naturellement une certaine usure et amène à un rythme moins soutenu. Il affirme que la Fédération a besoin de sang neuf.

A travers les ligues, les comités départementaux, les clubs, il faut maintenant découvrir de nouvelles personnes intéressées.

une adaptation sera nécessaire avec un nouveau fonctionnement lié aux statuts (parité dans les instances, vote des clubs).

Il est tout aussi indispensable de répartir les tâches entre les différents échelons (national – ligue – département – club).

Cette dernière année d'exercice exige toute notre attention pour profiter d'une situation financière saine qui permet la poursuite du développement, des résultats sportifs à maintenir et examiner le problème du maintien ou du non du poste de DTN.

Points de l'ordre du jour

2. Approbation des comptes 2022 - 2023 (PR)

Le secrétariat a adressé aux membres du Comité directeur la plaquette des comptes éditée par le cabinet d'expertise comptable Safigec et validée par le Commissaire aux comptes ainsi que le suivi budgétaire en vue de l'Assemblée générale qui se déroulera en janvier 2024 par voie électronique. Le résultat fait apparaître un déficit de 8 638 € alors qu'une reprise sur fonds propres avait été provisionnée pour 140 943 €.

Pierre Reynaert, trésorier, commente le budget réalisé depuis le prévisionnel.

Ce sont surtout les opérations de bilan qui contribuent à ce résultat puisque les dépenses sont relativement maîtrisées pour chaque commission. Nous avons par ailleurs enregistré une augmentation du nombre de licenciés et du mécénat.

La vente du parc des billards Blackball s'élève à 41 700 € et les achats ne seront imputés qu'à partir de la saison 2023/2024 (63 000 €) puisque les billards n'ont été reçus qu'en octobre 2023 (amortissement sur 5 ans).

Les 4 000 € dépensés pour l'achat du livre « le billard » de François Schunck ont été imputés sur la ligne « frais de gestion ».

La perte de 8 638 € sur cet exercice sera proposée à l'AG au report à nouveau débiteur.

Un vote à main levée est organisé. 15 personnes présentes : 15 pour.

Les comptes sont adoptés.

3. Contrat de délégation / DTN / ETR / Convention ligue / Convention Avenir (JPS et MM)

Le **contrat de délégation** permet le fonctionnement de la fédération avec des moyens donnés par l'État. La contrepartie est de définir comment traduire les objectifs de l'État dans la politique fédérale. Le président rappelle que le poste de DTN est attribué jusqu'en mars 2024, le dialogue est en cours pour un maintien jusqu'en décembre 2024 (fin de la mandature). L'interrogation est posée pour le prochain exercice (2025-2028).

Le DTN précise que l'évaluation de la FFBillard a fait l'objet d'une réunion au Ministère. Il s'agit de vérifier que la Fédération mène des actions pour le développement de la pratique notamment vers des publics ciblés (quartiers prioritaires de la ville, féminines, personnes en situation de handicap), pour le développement durable et met tout en œuvre pour assurer le relais des dispositifs ministériels tels que le pass sport ou les 2h au collège.

En terme de développement durable, nous avons communiqué les consignes sur le chauffage des billards et un comité départemental a partagé son action pour la collecte des billes usagées.

Marc Massé rapporte que la plupart des ligues ont signé une convention **ETR**. Cependant la Bourgogne-Franche Comté, la Réunion et la Corse ne disposent toujours pas d'ETR. La fédération abonde 25.000 euros financés dans le cadre du développement soutenu par l'ANS. Il précise que les coordonnateurs sont nommés par le président de la ligue après avis du DTN et le plan d'actions est validé par le comité directeur de la ligue.

Les **conventions ligue** pourraient définir comment bénévoles et salariés ou prestataires de service peuvent travailler ensemble.

La **convention Club avenir** permet au club de mettre en place des formations pour améliorer la performance des jeunes. L'ensemble du dispositif est à disposition sur le site fédéral (FFBillard/Haut niveau/Accès au haut niveau-Club avenir)

À propos des ETR, Sophie Cloud pose la question de la participation des prestataires de service au comité directeur des ligues.

Marc Massé répond que cette disposition a été intégrée dans les derniers statuts approuvés de la fédération.

La commission administrative nationale proposera rapidement une précision au règlement intérieur pour éviter les conflits d'intérêts dans les comités directeurs des organes déconcentrés.

4. Championnat du monde 3bandes U22 et féminines (AC)

Alberto Casale précise la mise à disposition de la salle pour cette compétition qui se tiendra à la mi-septembre 2024.

L'UMB verse une dotation de 40 000 € qui couvre l'hébergement des joueurs, celui du délégué UMB ainsi que les frais de voyage du champion en titre.

Au niveau de la médiatisation, elle est confiée à la société coréenne Five & Six. Il faudra prendre en charge l'hébergement et la navette de l'équipe.

Alexandre Moragues présente l'avant-projet de logo de la manifestation.

5. Point sur la licenciation

Le nombre de licenciés à ce jour approche les résultats de l'année record. Sur la période observée (2002 à 2022), la FFBillard n'a jamais eu de tels résultats.

Pour information la moyenne d'âge est de ± 55 ans.

On note toutefois une baisse du nombre de jeunes en Ile de France et une baisse des joueurs carambole en Bretagne.

Au blackball, à l'américain et au carambole, on enregistre une nette augmentation.

Nous enregistrons également davantage de clubs mais moins de salles partenaires.

Les aides reboost représentent 15 000 € pour 60 clubs.

6. Point sur Cuescore

David Lecomte a organisé une réunion avec les ligues et a recueilli leur ressenti sur l'usage de Cuescore.

Il présente les résultats, globalement positifs, dans un powerpoint.

Nicolas Henric fait remarquer que le ressenti en ce qui concerne les TNs est bien différent, notamment dans la gestion du par équipes mais aussi pour la gestion des classements qui nécessiteraient un gros travail manuel.

Alberto indique que si beaucoup de doutes existaient au sein de la CNBB avant le début de la saison, le travail conjoint des membres de la CNBB et la CSI a permis de résoudre la plupart des problèmes même si certains persistent de façon encore temporaire.

Par exemple, la liste restreinte est actuellement gérée, l'insertion des t[^]tes de séries pour le tournoi mixte est opérationnelle grâce à un utilitaire excel (fait par Alberto), les classements conformes au code sportif sont disponibles et automatisés (développement d'Alberto repris et généralisé par Yousri) en s'appuyant sur les API de Cuescore, etc.

Les priorités pour la suite de la saison sont les améliorations des informations remontées dans Stripe et la gestion du par équipes pour les TN. Il est aussi très important que la CNBB et la CSI continuent de travailler étroitement pour documenter les problèmes résiduels (notamment dans la gestion du par équipes) afin de structurer les demandes à formuler auprès de Cuescore.

7. Colloque

Les participants revoient le programme du colloque qui se tiendra l'après-midi et le lendemain matin. Ils le valident en l'état.

8. Questions diverses

Américain

Renaud Gouzien qui est en visioconférence présente une réforme pour la saison prochaine. Il souhaite en effet créer une catégorie NI avec un nouveau championnat et de nouvelles règles de qualifications. Il s'est déjà rapproché de Marc et va peaufiner le projet afin de le présenter pour validation lors de la prochaine réunion du Comité directeur.

Snooker

Maxime Cassis qui est aussi en visioconférence, fait part de la mise en vente par l'EBSA de 4 tables pouvant intéresser les clubs. Elles sont stockées en Belgique, le transport restant à la charge de l'acquéreur. Il transmettra au secrétariat fédéral les détails de cette offre pour diffusion.

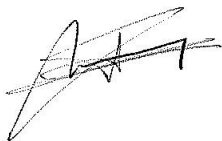
Internet

Nicolas Henric et Alexandre Moragues évoquent le renouveau du site fédéral. Une société a pris contact avec eux et propose un devis pour réaliser le cahier des charges.

Il est décidé de ne pas donner suite dans l'immédiat et de créer un groupe de travail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Jean-Paul SINANIAN
Président FFBillard



Serge LECROART
Secrétaire général

